



Tournai de Volley-ball

Enseignement secondaire

Garçons juniors

Mercredi 24 janvier 2024

Modification suite au forfait de IRCF

Lieu : Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 1 1070 Anderlecht – Tél : 02/523.88.34

GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Moyens d'accès :

En auto : E19 sortie n°16 Anderlecht-Leeuw-St-Pierre (N6), prendre direction Anderlecht, puis 1^{ère} droite (av. Marc Henri Van Laere) au bout de la rue prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

En métro : descendre arrêt CERIA-COOVI, traverser la chaussée et descendre l'avenue Marc Henri Van Laere au bout de la rue, prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

Equipes inscrites :

Garçons Juniors (05 - et avant)	8 équipes : CSMW1 – CSMW2 – FMSG – IDMW – IRCF(FF) – ISFS – IVBB – SCLW – SJPA Groupe 1 : CSMW2 – FMSG – ISFS – SCLW Groupe 2 : CSMW1 – IDMW – SJPA – IVBB
---	--

Arbitrage : Arbitres officiels de l'Association Interprovinciale Francophone de la Fédération Royale Belge de Volley-Ball :
Martin YALALE-WA-BONKELE – Jacques LEGRAIN – Filip SLAVOV – Ricardo NOGUEIRA

Modalités :

- Une équipe se compose de 6 joueur(euse)s et de maximum 6 remplaçant(e)s.
- Un(e) joueur(euse) ne peut, le même jour, concourir dans deux catégories différentes.
- Chaque équipe peut inscrire, sur la liste des 12 joueurs, un joueur défensif spécialisé le « LIBERO ». Il doit être vêtu d'une tenue différente.
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- La catégorie « Juniors » est composée d'élèves, de professeurs ou d'autres membres du personnel de l'établissement scolaire. Sur le terrain, une majorité d'élèves doit toujours être présente.
- Chaque équipe se munit d'un ballon n°5 en bon état et de bouteilles d'eau pour ses joueurs.
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Le port de tout couvre-chef est interdit.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- A chaque terrain, il sera demandé l'aide d'un volontaire pour tenir le tableau marquoir. Merci d'avance.
- /!\ **Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.** /!\
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :

Chaque équipe a droit au maximum à 1 temps mort et 6 remplacements par set.

1^{er} tour : Les rencontres se déroulent en 2 sets de 15 points (la première équipe arrivée à 15 points gagne le set). En cas d'égalité de set (1-1), un troisième set de 10 points (la première équipe arrivée à 10 points) départagera les équipes.

Tour Final : les rencontres se déroulent en 2 sets de 15 points (la 1^{ère} équipe arrivée à 15 points gagne le set).

Dans le tour final, en cas d'égalité de set (1-1), un troisième set de 10 points (**2 points d'écart**) départagera les équipes.

Classement

- Points : Victoire = 2 points Défaite = 0 point Forfait = 2 – 0
- En cas d'égalité au classement, c'est le résultat du match entre les ex æquo qui prime. Si l'égalité persiste, c'est le set-
average et ensuite le point-average qui interviennent.

Hauteur du filet

	Filles	Garçons
Minimes	2m10	2m15
Cadet(te)s	2m10	2m24
Scolaires	2m18	2m35
Juniors	2m24	2m43

Equipes inscrites

Groupe 1 :	CSMW2 Centre Scolaire Eddy Merckx, Woluwe-Saint-Pierre – <i>équipe 2</i>	LENTZEN Sandrine
	FMSG Institut des Filles de Marie, Saint-Gilles	BOURTEBOUG Sandy
	ISFS Institut Sainte-Famille, Schaerbeek	CLINQUART Daniel
	SCLW Centre Scolaire Sacré-Cœur de Lindthout, Wol.-St-Lambert	BASTIN Hugues
Groupe 2 :	CSMW1 Centre Scolaire Eddy Merckx, Woluwe-Saint-Pierre – <i>équipe 1</i>	LENTZEN Sandrine
	IDMW Institut des Dames de Marie, Woluwe-Saint-Lambert	LARIDON Christine
	IVBB Institut Vallée Bailly, Braine-l'Alleud	SCHILS Martin
	SJPA Institut Saint-Julien Parnasse, Auderghem	COOSEMANS Philippe

Horaires

	Terrain 1 (<i>porte</i>)	Terrain 2 (<i>milieu</i>)		Terrain 3 (<i>fond</i>)
13 h 45	Accueil et échauffement			
	Groupe 1	Groupe 1 et Groupe 2		Groupe 2
14 h 30	ISFS – SCLW	Gr 1	CSMW2 – FMSG	CSMW1 – SJPA
14 h 55	ISFS – CSMW2	Gr 2	SJPA – IDMW	CSMW1 – IVBB
15 h 20	SCLW – CSMW2	Gr 1	ISFS – FMSG	IDMW – IVBB
15 h 45	SCLW – FMSG	Gr 2	SJPA – IVBB	IDMW – CSMW1
	Tour final			
16 h 25	4 ^{es} Gr 1 – 4 ^{es} Gr 2	1 ^{ers} Gr 1 – 2 ^{es} Gr 2		2 ^{es} Gr 1 – 1 ^{ers} Gr 2
16 h 55	3 ^{es} Gr 1 – 3 ^{es} Gr 2	Consolation		Finale
17 h 30	Fin des rencontres et aide de tous pour le rangement du matériel ! Merci d'avance.			

Remise des médailles d'or et d'argent (si minimum 6 équipes présentes).

Les rencontres interprovinciales de volley-ball se dérouleront le mercredi **17 avril** 2024 dans la province de Namur.